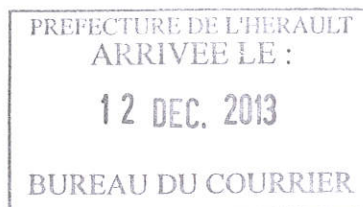


Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 19
Votants : 23
Date de la convocation : 3 décembre 2013



N° 13.12.09.12

L'an deux mille treize et le neuf du mois de décembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de M. Combe, 1^{er} adjoint.

PRÉSENTS : M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme CARRETIER, MM CARILLO, TALBOT, Mlle CROS, MM MUNOZ, FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, M. SAVY.

PROCURATIONS : Mme SANTONJA en faveur de M. MUNOZ
Mme RAMON BOTONNET en faveur de Mme CARRETIER
Mme FONS VINCENT en faveur de Mme LABORDE
M. PLANCHERON en faveur de M. FÉVRIER

ABSENTS : Mme ALQADI NASSAR, M. PAUL, Mlle VAN ELST,
MM SAUVAN, LE NGUYEN, Mme MANNY

TAXE D'URBANISME - ANNULATION

Rapporteur : M. Bouisseren

Nous avons été saisi, par M.GARCIA Olivier, d'une demande de remboursement des taxes d'urbanisme pour le permis de construire N°03412307M0079 délivré le 4 janvier 2008, ce permis ayant été retiré le 29 novembre 2012 (arrêté 478-12).

Il est proposé au conseil municipal d'accorder ce remboursement.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, adopte la proposition de M. Bouisseren à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture le 12-12-2013
et publication le 13-12-2013



Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée

Mme E. Laborde

